

Zone de libre-échange

Sans préconiser des relations très étroites entre les ex-conjoints, il apparaît toutefois bénéfique pour tous qu'une entente relative s'installe entre tous les membres de la famille qui gravitent autour des enfants. Choisir le bien des enfants, c'est aussi assumer chacun ses responsabilités parentales.

Tous ont un rôle important à jouer et chacun peut trouver sa place.

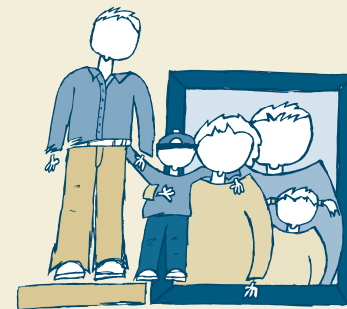
Il s'agit de tracer des limites claires, de les respecter et surtout de le faire pour le bien-être des enfants. Parce que pour eux, il y a de la place pour tout le monde.

Le beau-parent ne vole pas la place du parent naturel. Il ne prend que celle qui est laissée vacante...

Familles recomposées

Oui le bonheur en famille recomposée c'est possible!

Avec un respect mutuel et comme objectif commun le bonheur des enfants.

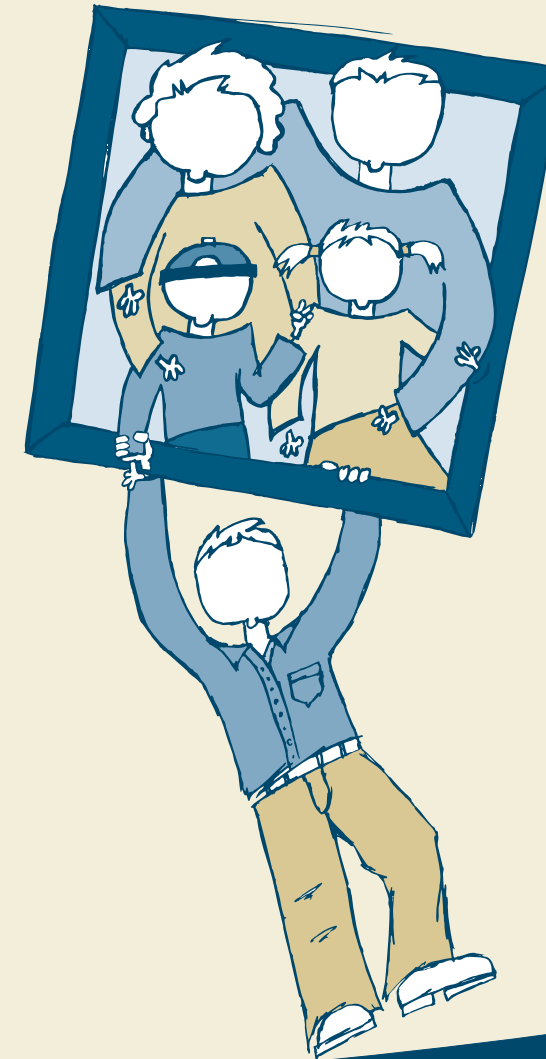


**respect mutuel
bonheur des enfants**



Graphisme KR - Bureau (819) 752-7777

L'ex dans le nouveau cadre familial



Ce dépliant a été rendu possible grâce à une subvention du ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec

Pour que toutes et tous trouvent leur place!

La rupture définitivement derrière soi et un projet de recomposition familiale à l'horizon...

Certains chercheurs nomment joliment, constellation familiale, ce nouveau réseau de liens biologiques et affectifs duquel on ne peut exclure l'**ex**.

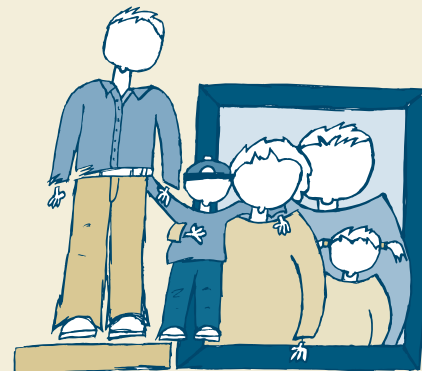
Mais justement, quelle est la place de l'**ex**?

La recomposition marque une rupture définitive et le deuil de la famille idéale.

La recomposition confirme pour les enfants l'impossibilité pour les deux parents de revivre ensemble. Pour certains ex-conjoints, elle anéantit l'espoir d'un possible retour du passé. Pour ces raisons, la recomposition familiale représente, sans aucun doute, un moment d'insécurité pour tous les membres du nouveau réseau familial. Les répercussions de cette insécurité prennent parfois les nouveaux couples au dépourvu. **Tous doivent donc s'ajuster à cette nouvelle réalité.**

L'ex dans le nouveau cadre familial

Voilà le portrait familial bouleversé...



Malgré toute la gamme d'émotions vécues de part et d'autre, **le lien avec les enfants doit demeurer pour chaque parent.** Souvent, le parent qui exerce un droit de visite craint de perdre l'amour de ses enfants lorsque son ex-conjoint ou ex-conjointe reforme un couple. Il se sent dépossédé de son rôle de parent puisque quelqu'un d'autre vivra avec ses enfants à chaque jour.

Le parent non gardien, fait-il parti du portrait?

S'il n'est pas dans le décor immédiat de la nouvelle famille, il en fait par contre partie.

En effet, le parent non gardien:

- conserve tous ses droits, mais aussi toutes ses obligations
- exerce encore son autorité parentale bien que de façon plus limitée
- continue à assumer son rôle parental à l'intérieur de l'entente ou du jugement du divorce
- doit cependant respecter les frontières préservant l'intimité du nouveau couple.

Lorsque les deux ex-conjoints forment chacun de leur côté un couple recomposé, il doit y avoir respect des deux noyaux familiaux afin de permettre aux enfants de circuler sans culpabilité entre deux systèmes aux valeurs parfois bien différentes.

L'ex conserve tous ses droits, mais aussi toutes ses obligations...